



Ce document n'est que le texte à imprimer, sans aucune image, d'une publication richement illustrée.

Pour retrouver le contenu de ce document dans son contexte d'origine, cliquez ici.

[Accès à l'exposition virtuelle](#)

LOUDUN ET URBAIN GRANDIER

À la fin du XVI^e siècle et début du XVII^e siècle, et malgré les guerres de Religion qui ont ravagé le pays entre 1562 et 1598, Loudun, place protestante, connaît probablement l'une des périodes les plus fastes de son histoire.

Catholiques et protestants se partagent la cité et participent à sa prospérité. Le visage actuel de la ville témoigne encore de la vitalité économique de cette époque avec ses nombreux hôtels particuliers de type Renaissance et classique.

Cependant, entre 1630 et 1634, la *grande affaire des Possédés* met la ville de Loudun sous le feu des projecteurs. Un homme est au cœur de ce scandale : Urbain Grandier. Bien que la petite histoire ne retienne aujourd'hui du prêtre que le libertinage qui le conduit à sa perte, son érudition est cependant représentative de la société loudunaise au tournant des XVI^e et XVII^e siècles.

Le poète Scévole de Sainte-Marthe, le journaliste Théophraste Renaudot ou l'astronome Ismaël Boulliau, ces contemporains d'Urbain Grandier sont plus ou moins proches du prêtre. Scévole de Sainte-Marthe apprécie considérablement le jeune prêtre ; Renaudot écrit l'une des deux oraisons funèbres de Scévole de Sainte-Marthe (la seconde ayant été écrite par Urbain Grandier) ; Ismaël Boulliau, probable vicaire d'Urbain Grandier, le présente toujours comme un homme « qui avait de grandes vertus mais accompagnées de grands vices, humains et néanmoins naturels à l'homme ».

URBAIN GRANDIER, PRÊTRE ÉRUDIT ET LIBERTIN

Urbain Grandier naît autour de 1590 à Bouère en Anjou. Il est le fils d'un notaire royal de Sablé-sur-Sarthe, et sa vivacité d'esprit est rapidement reconnue. Son oncle, chanoine de Saintes, lui fait intégrer ce qui est à ses yeux la meilleure école du diocèse : le collège des Jésuites de Bordeaux. Il y rentre à quatorze ans pour en ressortir onze années plus tard. Il est alors ordonné novice chez les Jésuites en 1615.

Ces derniers bénéficient de la paroisse de l'église Saint-Pierre-du-Marché à Loudun. Ils y font nommer Urbain Grandier qui n'a alors que vingt-sept ans et qui obtient là sa première cure.

Très vite, ses sermons marqués par sa liberté de ton attirent les foules à l'église Saint-Pierre-du-Marché. Son éloquence et son comportement suscitent à la fois admiration et agacements : il s'attire les foudres des carmes en tournant en dérision leurs « miracles ».

Il est en même temps nommé chanoine de l'église royale et collégiale de Sainte-Croix de Loudun. Le carme Jean Mignon, voyant ce poste lui échapper, devient un ennemi d'Urbain Grandier.

Très lié au poète Scévole de Sainte-Marthe qui l'introduit dans la bonne société loudunaise, il lui ferme lui-même les yeux à son décès en 1623. À cette occasion, il écrit et prononce une oraison funèbre très remarquée par de nombreux érudits, assurant ainsi sa renommée.

L'intérêt porté à sa personne ne fait qu'accroître l'orgueil d'Urbain Grandier. Ainsi, en 1618, lors d'une procession dans les rues de Loudun, il vole la préséance à Armand-Jean du Plessis, prieur de Coussay, évêque de Luçon, alors au plus profond de sa disgrâce auprès de Marie de Médicis, mais futur cardinal de Richelieu.

Ce dernier s'en souviendra peut-être, pour le plus grand malheur d'Urbain Grandier...

Après le décès de Scévole de Sainte-Marthe, Urbain Grandier et Louis Trincant, procureur du roi à Loudun, deviennent très proches. Libertin et collectionnant les conquêtes féminines, il séduit Philippe, la fille du procureur à laquelle il enseigne le latin. Celle-ci ne résiste que peu de temps aux avances du prêtre. Mais lorsque la rumeur publique prétend qu'elle est enceinte, Urbain Grandier s'est déjà désintéressée d'elle lui préférant Madeleine de Brou, orpheline de bonne naissance dont il a la charge spirituelle.

Madeleine lui réclame le mariage pour pouvoir vivre ouvertement leur union, Urbain Grandier écrit alors un essai sur le célibat des prêtres. Il entend prouver à Madeleine la sincérité de ses sentiments, tout en démontrant aux autorités cléricales que le mariage d'un prêtre n'est pas impossible. L'essai, fortement inspiré par les théories protestantes sur le mariage, pèsera lourdement au moment de son procès.

C'est désormais le salon de Louis Trincant, hérauldique et historien, qui réunit les lettrés de Loudun et de passage. Le déshonneur jeté sur sa fille et sa famille mène Louis Trincant à concevoir une haine sans demi-mesure contre Urbain Grandier, et il est un de ses premiers accusateurs dans l'affaire qui scellera le sort du prêtre.

LA GRANDE HISTOIRE DES POSSÉDÉES

Les textes ci-dessous sont tirés de l'ouvrage "Sorcières, mythes et réalités" (2011). Ces extraits sont reproduits avec l'aimable autorisation de l'auteur, Patrick Marchand.

À Loudun en 1632, la peste a décimé le quart de la population. Alors que l'épidémie vient à s'estomper en septembre, des fantômes apparaissent aux Ursulines dans le couvent. En octobre, cette vision spectrale prend la silhouette d'Urbain Grandier.

Bien que l'orgueil du prêtre et ses mœurs lui valurent beaucoup d'animosité [...], son aura était telle que la prieure des Ursulines, Jeanne des Anges, lui avait proposé la direction de conscience de son couvent. Il refusa. La supérieure nourrissait – dit-on – un vif sentiment à l'endroit du galant, lui en tiendra rigueur et offrit cette charge au chanoine Jean Mignon, ennemi d'Urbain Grandier. C'est lui qui conduira au début du mois d'octobre les premiers exorcismes qui désigneront Urbain Grandier comme sorcier. Excédé par cette agitation, Urbain Grandier demande à l'archevêque de Bordeaux d'intervenir. L'autorité séculière met alors un terme provisoire à l'accusation. L'affaire rebondit avec l'arrivée de Jean Martin de Laubardemont à Loudun en 1633. Ce dernier avait été envoyé par Richelieu pour surveiller la destruction du château qui défiait l'autorité royale. L'opération rencontre la résistance du gouverneur de la cité Jean d'Armagnac et celle de son ami... Urbain Grandier. Laubardemont, mis au fait des menées contre Urbain Grandier en matière de sorcellerie, rentre à Paris et demande à Richelieu une information contre le prêtre.

De retour à Loudun en décembre 1633, celui-ci fait emprisonner Urbain Grandier au château d'Angers. L'information s'éternise jusqu'en mai 1634 ; la perquisition au domicile du curé ne donne aucun résultat. Le chanoine nie toutes les accusations révélées durant les séances d'exorcismes qui ont été reprises par les capucins. Les séances ont lieu tous les jours dans les églises de Loudun et la foule s'y presse. Les scènes suscitent une telle émotion que les larmes viennent aux officiants et aux spectateurs tout en provoquant l'effroi. [...] Les démons, par la voix des nonnes, et le public, convaincu de la réalité de la possession, réclament la mort du sorcier. Pour le confondre, les juges exhibent des documents à peine lisibles, signés prétendument par Urbain Grandier, des démons et Satan lui-même. Les témoignages font état, pour la plupart, de la fascination qu'il exerçait sur ses ouailles du sexe féminin. [...] Urbain Grandier rejette toutes les accusations et dénonce les insuffisances de l'instruction, les irrégularités de la procédure. Rien n'y fait. Même soumis à la torture dite des « brodequins » qui dura près d'une heure, il n'avoua pas. Il est condamné le 18 août 1634 et exécuté le même jour devant 6000 personnes.

Pour autant les exorcismes ne cessent pas. Les proches d'Urbain Grandier sont inquiétés et les nonnes multiplient les dénonciations contre ceux qui ont pris parti pour Grandier. Les autorités religieuses intimant l'ordre aux Capucins de mettre fin aux exorcismes publics et confient au jésuite Jean Joseph Surin le soin de ramener sa pénitente, Jeanne des Anges, à une vie religieuse ordinaire.

LES POSSÉDÉES DE LOUDUN : UNE AFFAIRE POLITIQUE ?

Si la destruction de la forteresse n'était pas intervenue à la même époque, l'histoire *des Possédées de Loudun* se serait peut-être écrite différemment.

Cette destruction s'inscrit dans un vaste programme de démantèlement des forteresses intérieures du royaume, par souci d'économies et de maintien de la paix civile. Si l'idée est déjà proposée par les États généraux, en 1614, Loudun est visée dès 1622, avant le retour de Richelieu au pouvoir.

À partir de janvier 1629, Louis XIII ordonne la destruction de la citadelle, puis, en 1633, celle du donjon. Le gouverneur Jean d'Armagnac s'oppose à ce projet. Souvent absent de la cité, il entretient une correspondance assidue avec Urbain Grandier, qui devient le porte-parole de cette rébellion.

On est loin de l'affront personnel infligé à Richelieu en 1618. Cette fois, le curé de Saint-Pierre s'oppose à une décision d'État.

En effet, avec le succès du siège de La Rochelle, Louis XIII et Richelieu durcissent leur politique vis-à-vis des protestants.

L'appel des Rochelais aux Anglais les confirme dans leur politique d'affaiblissement de la force politique et militaire représentée par le parti protestant.

La Paix d'Alès du 28 juin 1629, qui suit la reddition de La Rochelle, autorise les réformés à célébrer leur culte, mais les prive de toute assemblée à caractère politique et de places fortifiées.

La démolition des places fortes encore debout, dont Loudun, Thouars ou Saint-Jean-d'Angély, fait partie de ce programme d'affaiblissement.

De plus, Richelieu a des intérêts personnels dans la région. En effet, à une vingtaine de kilomètres de Loudun se dessine l'un des ses grands projets.

En 1624, il acquiert le village tourangeau de ses ancêtres sur lequel subsiste un modeste château, mais c'est en 1631 que Louis XIII, en remerciement de ses nombreux services, lui accorde le droit d'ériger une ville close avec l'établissement de foires et marchés. Une ville nouvelle, Richelieu, est alors créée.

Jusqu'à ce qu'éclate *l'affaire des Possédées*, Loudun est une ville prospère qui pourrait gêner le développement de la nouvelle cité.

Autonome sur le plan judiciaire car relevant directement du roi et non de seigneurs locaux, Loudun a une identité bien différenciée des trois régions qui l'entourent – le Poitou, l'Anjou et la Touraine. Près de douze mille âmes vivent à Loudun au début du XVII^e siècle. Elle est également vectrice d'idées nouvelles, abritant dès 1560 un nombre important de protestants.

L'affaiblissement de Loudun paraît ainsi indispensable au succès de la ville nouvelle de Richelieu.

L'opposition menée par Urbain Grandier ralentit le déroulement des actions du cardinal. Richelieu envoie Jean Martin de Laubardemont, parent de Jeanne des Anges, dès 1631, à Loudun pour venir à bout de la résistance loudunaise et appliquer les décisions royales.

SES CONTEMPORAINS : LES ÉRUDITS LOUDUNAIS

C'est au XVII^e siècle que se développent les salons littéraires. L'hôtel de Rambouillet accueille ces réunions dès 1608 sous la présidence de son hôtesse Catherine de Rambouillet, également appelée Arthénice suite à l'anagramme composé par Malherbe. C'est par ce phénomène que naît l'art de la causerie à la française : les intellectuels et les mondains se rencontrent pour évoquer l'actualité artistique et morale.

Si ce phénomène est bien identifié dans la capitale parisienne, les salons provinciaux moins connus, rassemblant les élites locales, ont néanmoins une existence riche.

SCÉVOLE DE SAINTE-MARTHE (1536-1623)

Fondateur du premier salon littéraire de Loudun, l'infatigable Scévole de Sainte-Marthe est avant tout un grand administrateur : contrôleur général des finances en 1571, il devient ensuite président des trésoriers de France et est député aux états généraux de Blois entre 1588 et 1589, réunis par Henri III.

Fidèle aux rois de France et très attaché à sa ville natale, il intercède en 1587 auprès du duc Anne de Joyeuse, à la tête de l'armée catholique d'Henri III qui s'apprête à ravager Loudun reprochant aux habitants de ne pas avoir ouvert les portes de la ville. L'ingéniosité et la douceur du discours de Scévole de Sainte-Marthe évitent le pillage de la ville : reconnaissants, les Loudunais lui décernent le titre de Père de la Patrie. Mais, en plus de ses grands talents d'administrateur, Scévole est aussi poète.

Après avoir séjourné à Poitiers, dont il fut deux fois le maire et dans les différents lieux où l'envoyaient ses missions, il est définitivement de retour à Loudun en 1618, réunissant dans son hôtel particulier les grands esprits de la région.

THÉOPHRASTE RENAUDOT (1586-1653)

Médecin, journaliste et surtout philanthrope, les compétences de Théophraste Renaudot sont multiples.

Nommé le 14 octobre 1612 Médecin Ordinaire du Roi probablement grâce à sa rencontre avec Joseph de Tremblay, éminence grise du Cardinal de Richelieu, il est autorisé par Louis XIII à développer ses inventions en faveur des pauvres : il est le créateur d'un service de prêt sur gage, et inaugure les Consultations Charitables.

Et c'est en 1631, sous la presse de Renaudot, qu'est publié, promu par Richelieu, le premier périodique français : *La Gazette*, imprimé jusqu'en 1915. Le 26 août 1634, Théophraste Renaudot y annonce en reprenant la version officielle, le décès d'Urbain Grandier.

ISMAËL BOULLIAU (1605-1694)

L'intérêt d'Ismaël Boulliau pour le ciel date de son enfance : son père observe en 1607, peut-être avec ses enfants, ce qu'on appellera plus tard la comète de Halley.

Prêtre à vingt-et-un ans et protestant converti, il a probablement été le vicaire d'Urbain Grandier pour la paroisse de Saint-Pierre-du-Marché. Fuyant la tourmente loudunaise en 1632, il gagne Paris et consacre ses recherches aux mathématiques et à l'astronomie.

Les préoccupations astronomiques d'Ismaël Boulliau font écho à une réflexion amorcée dès l'Antiquité mais remise au goût du jour par Copernic. Il défend des idées jugées hérétiques amenées par la révolution copernicienne qui replace le Soleil au centre de notre système (par opposition au système ptoléméen mettant la Terre au centre du monde). Il n'hésite pas à prendre parti pour Galilée, ce qui lui interdit un temps l'accès à Rome.

SOURCES

- Auguste-Louis Lerosey, *Loudun, histoire civile et religieuse*. La Roche-Rigault : PSR éditions, 1994, 357p.
- Michel Carmona, *Les diables de Loudun : sorcellerie et politique sous Richelieu*. Paris : Fayard, 2002, 391p.
- Gwenaël Murphy, *Les possédées de Loudun en 30 questions*. La Mothe-Achard : Geste éditions, 2003, 63p.
- Léon Feugère, *Scévole de Sainte-Marthe*. Paris, Imprimerie de Jules Delalain, 1854, 107p.
- Sylvette Noyelle, Sylviane Rohaut, *Histoire des rues de Loudun : le bourg du Martray et le faubourg du Vieux-Cimetière*. Loudun : Société Historique du Pays de Loudunois, 1999, 181p.
- Sylvette Noyelle, Sylviane Rohaut, *Histoire des rues de Loudun : de la rue du Collège à la place Urbain Grandier II*. Loudun : Société Historique du Pays de Loudunois, 2004, 129p.
- Luc Bourgeois (dir.), *Petites villes du Haut-Poitou, de l'Antiquité au Moyen-Âge, formes et monuments*, tome 1. Chauvigny : Association des publications chauvinoises, 2000, 143p.
- Patrick Marchand, *Sorcières, mythes et réalités*. Paris : LVE éditions, 2011, 160p.
- Gérard Jubert (éd.) *Théophraste Renaudot (1586-1653). Père des journalistes et médecin des pauvres*. Paris : Centre Historique des Archives Nationales (C.H.A.N.)/ Honoré Champion, 2005, 658p.

CRÉDITS

CONCEPTION ET TEXTES :

Aude **Le Mercier**, responsable du musée Charbonneau-Lassay de Loudun.

TEXTES SUR L'AFFAIRE DE LOUDUN :

Patrick **Marchand**, responsable des expositions de L'Adresse, musée de La Poste.

CONCEPTION ET RÉALISATION GRAPHIQUE ET TECHNIQUE, PHOTOS ADDITIONNELLES :

Vincent **Lagardère**, Alienor.org, Conseil des musées

REMERCIEMENTS

Sophie **Brégeaud**, Conservateur des Musées de Châtelleraut pour son aide et ses conseils,
Carole **de La Bouillierie**, chargée de mission valorisation du patrimoine pour la ville de Richelieu pour la diffusion des documents du musée de Richelieu,
Christophe **Alloncle** - Alienor.org, Conseil des musées pour son aide dans les développements techniques,
Francis **Gires** de l'association ASSEISTE,
Françoise **Soubiguou** du lycée Guez de Balzac,
Françoise **d'Argenson**, Sylvette **Noyelle**, Clément **Pérault** et Fabienne **Texier**, et pour leurs relectures,
ainsi que les **musées** et leur personnel scientifique :

Le musée d'**Angoulême**, le musée d'Art et d'Histoire de **Cognac**, les musées d'Art et d'Histoire de **La Rochelle**, le musée Bernard-d'Agesci de la **Communauté d'Agglomération de Niort**, le musée Sainte-Croix de **Poitiers**.

et la ville de **Richelieu**.